

ASSEMBLEES GENERALES DU DISTRICT AUBE DE FOOTBALL Le 27 JUIN 2024

Dans le cas où le club veut être représenté, ce pouvoir est à retourner, impérativement avant le 24 juin 2024, soit:

- par courrier au District Aube de Football, 3 rue Marie Curie, 10000 TROYES
- ou par mail (après l'avoir scanné) : direction@district-aube.fff.fr

Formulaire à remplir et à renvoyer au District impérativement avant le 24 juin 2024, délai de rigueur

en raison des modalités techniques devant être mises en œuvre dans le cadre d'un vote électronique

ABSENCE	
Je soussigné(e) Madame / Monsieur	
Président(e) du club	
serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemb	plée Générale du District.
POUVOIR	
Option 1 : représentation par un licencié de pouvoirs par licencié.	mon club (depuis un minimum de 6 mois), dans la limite de 4
Adresse électronique personnelle impérative d	es licenciés, u mandataire : e Générale du District et de participer à l'élection du Comité de
	<mark>in autre club,</mark> à défaut un licencié de ce même club (depuis au ledit Président, dans la limite de 4 pouvoirs par licencié.
Madame / MonsieurAdresse électronique personnelle impérative d	nt du club de :
Fait à	Le
NOM ET SIGNATURE du Président qui donne le pouvoir	CACHET DU CLUB du Président qui donne le pouvoir